

Saint-Etienne , le 13 mai 2009

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Comme la très grande majorité de nos collègues, nous nous interrogeons sur le sens et la finalité des réformes qui nous sont imposées depuis bientôt deux ans. Il nous est difficile pour ne pas dire impossible de croire que toutes ces mesures sont prises dans l'intérêt de la scolarité des élèves.

Plusieurs d'entre nous vous ont signalé par l'adresse d'une lettre, qu'ils refusaient de mettre en oeuvre ces différentes réformes. Nous revenons à vous aujourd'hui pour les mêmes raisons mais en vous adressant cette fois une lettre signée collectivement afin de vous prouver notre solidarité et notre détermination à poursuivre notre démarche.

Nous tenons à vous rappeler les différents points pour lesquels les enseignants ont décidé de désobéir.

1° **Les** programmes scolaires de 2008 qui ne sont pas reconnus par la communauté pédagogique. Ces nouveaux programmes tournent le dos à plus de vingt années de recherches pédagogiques et stigmatisent les programmes de 2002 qui n'ont jamais fait l'objet d'une quelconque évaluation. Les nouveaux programmes sont en contradiction avec les objectifs affichés. Avec du temps en moins, il faudrait se concentrer sur les fondamentaux tout en rajoutant des matières et ce n'est pas la vague promesse d'un retour aux bonnes vieilles méthodes qui résoudra ces contradictions.

En conscience, nous continuerons à travailler à partir des programmes de 2002 car nous ne voulons pas cautionner ni l'esprit ni la lettre de ces récents programmes. Nous nous engageons donc à favoriser la construction de la pensée et à développer des apprentissages qui ne sont pas basés sur des automatismes, à apprendre à lire, écrire et calculer à nos élèves pour qu'ils puissent analyser et comprendre le monde dans le respect des droits de tous.

2° L'aide personnalisée dont on nous dit que c'est la panacée universelle et qu'en complémentarité avec les stages de remise à niveau, elle permettra de répondre à la difficulté scolaire. La conséquence directe de ces deux dispositifs est la disparition progressive des postes RASED. Non seulement nous considérons que ces deux dispositifs ne permettront pas de résoudre la difficulté scolaire, mais de surcroît vont produire l'effet inverse. En outre, les enseignants seront alors privés d'une analyse complémentaire et spécialisée sur la difficulté scolaire que nous apportent nos collègues du RASED dont vous voulez aujourd'hui nier la spécificité professionnelle.

En conscience, nous nous engageons à ne pas participer aux stages de remise à niveau et à ne pas communiquer de liste d'élèves pour ces stages en accord avec les parents. Nous nous engageons à suspendre, à détourner l'aide personnalisée évitant ainsi la systématisation des élèves. Dans le même temps, nous demandons la multiplication des postes RASED afin de réellement lutter contre la difficulté scolaire persistante et durable, de créer dans chaque école des postes surnuméraires pour lutter sur le temps scolaire et en classe contre les difficultés légères inhérentes aux apprentissages.

3° La maternelle n'est ni une garderie pour les élèves de moins de 4 ans, ni l'antichambre du CP pour ceux de plus de 4 ans. L'école maternelle est un lieu où l'enfant apprend à vivre avec les autres, à perfectionner son langage, à communiquer avec ses pairs et les adultes, à résoudre des problèmes en faisant de multiples expériences, à développer sa motricité, dans un espace organisé par l'enseignant pour respecter sa sécurité physique et affective, et favoriser son autonomie. Nous ne cautionnerons pas la mise en place de « jardins d'éveil », garderies payantes dont le seul but est de remplacer une école de qualité gratuite pour tous.

Avec la confiance que les parents nous accordent chaque jour, nous continuerons à accompagner l'élève "pour une première scolarisation réussie" qui respecte ses rythmes et favorise le désir d'apprendre. Nous réaffirmons la nécessité de la scolarisation en maternelle garante de réels apprentissages.

4° Nous sommes opposés aux primes et heures supplémentaires qui divisent les enseignants au lieu de favoriser le travail en équipe (comme dans le cas des primes pour les évaluations nationales) ou qui rémunèrent des actions en dehors du temps scolaire alors même que les moyens manquent pour assurer l'essentiel sur le temps scolaire.

Les stages de mise à niveau pendant les vacances ainsi que l'accompagnement éducatif sont des dispositifs destinés à répondre à une certaine opinion publique. C'est à peine un raccourci que de dire qu'on fait faire aux enfants pendant les vacances ou le soir ce que nous n'avons plus le temps de faire du fait de la perte de deux heures par semaine. Il y a quelque chose de vicié à se faire payer en heures supplémentaires défiscalisées ce que nous n'avons plus le temps de faire en classe. De plus, les stages de remise à niveau suggèrent implicitement que l'école s'apprend hors l'école faisant ainsi indirectement et de manière subliminale de la publicité pour les officines privées du style **Acadomia**.

En conscience, nous nous engageons donc à ne pas participer aux stages de mise à niveau et à ne pas communiquer de liste d'élèves pour ces stages. Nous nous opposons à la multiplication des heures supplémentaires. Nous condamnons l'externalisation de certains apprentissages.

5° Les évaluations doivent rester des outils au service des enseignants et des élèves. Tant que cela aura pour objet de comparer et favoriser la compétition entre écoles, tant qu'elles serviront de moyen de contrôle de la bonne application des nouveaux programmes, nous ne

transmettrons les résultats des évaluations qu'aux seules familles concernées.

En conscience, nous nous engageons donc à mettre en place des évaluations constructives, favorisant l'autonomie et l'estime de soi. Nous ne ferons donc pas passer sous la forme officielle ces évaluations et nous ne transmettrons pas les résultats à notre hiérarchie.

6° Des remplaçants suffisamment nombreux et correctement formés sont la garantie de la continuité d'un service de qualité.

Nous nous opposons donc à la suppression de ces postes et à la création d'une agence de remplacement recrutant des vacataires non formés.

7° L'Education Nationale a de plus en plus recours à des emplois de personnes non-titulaires, dont la précarité augmente à chaque nouveau contrat (Emploi-jeune, Assistant d'Education, CAV-CAE). Leurs conditions de travail (salaire, durée de contrat, absence de statut, formation, etc.) sont inacceptables et ne leur permettent pas d'effectuer correctement leur travail auprès des élèves et de l'école alors même que leurs postes sont nécessaires à la vie de nos écoles.

Nous dénonçons cette précarité et revendiquons pour ces personnels d'autres conditions de formation, de statut et de rémunération.

8° Le métier d'enseignant est un métier qui s'apprend et qui évolue. La future **masterisation** des enseignants sans réel ancrage dans la pratique professionnelle **est** une régression incommensurable qui affectera gravement la scolarité des élèves.

Nous réclamons donc une vraie réflexion sur la formation initiale des enseignants. Nous souhaitons le maintien et le renforcement d'une formation continue sur temps de travail.

9° La loi sur le service minimum d'accueil remet gravement en cause notre droit de grève. Là aussi il s'agirait de répondre à une demande sociale alors que les enfants perdent des milliers de journées de classe suite à la diminution de la semaine à 24h.

Nous déclarons donc que nous remplirons systématiquement des déclarations d'intention préalable de grève à chaque préavis déposé par un syndicat de la Fonction Publique.

10° Le fichage généralisé que constitue l'enregistrement des élèves et des données les concernant, à travers le dispositif Base-élèves n'apporte rien d'un point de vue pédagogique. Au contraire, c'est une atteinte fondamentale aux libertés individuelles et une remise en cause grave du secret partagé (cf. Plan de Prévention de la Délinquance)

Nous nous opposons au fichage des élèves dans l'application Base-élèves et nous demandons son retrait.

Toutes ces réformes conduisent à un démantèlement de l'école et de l'éducation nationale auquel nous nous refusons à participer. C'est une atteinte fondamentale au droit à l'éducation.

Les enseignants signataires de cette lettre n'appliqueront pas tout ou une partie des différents points évoqués en fonction de leurs spécificités et de leur affectation. Ils tiennent aussi à faire part à vous-même et notre ministre Monsieur Xavier Darcos de leur détermination à poursuivre leur action **quelles** que soient les mesures d'intimidation et la répression exercées par les services du ministère, forts qu'ils sont de leur solidarité et du soutien de nombreux parents d'élèves.

Nous espérons, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, que cette lettre vous persuadera de la gravité de la situation telle que nous la percevons et que vous pourrez d'une manière ou d'une autre témoigner en notre faveur de cette résistance auprès de M. le Ministre.